

REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Compte rendu de la séance du JEUDI 14 FEVRIER 2008 à 20h30

◆ Mr le Président précise les dates approximatives des réunions à mettre en place par la nouvelle équipe après les élections, à savoir :

- élection du bureau avant le 18 avril 2008
- vote du budget, à priori avant le 6 mai 2008

Personnes excusées : Mme Rousseau, Mr Guillard, Mr Mancel

Ensuite, Mr le Président remercie puis donne la parole aux représentants de la ville de Granville pour le bilan de leur intervention sur notre territoire, soit :

pour la Mission Locale : exposé de Mr SAINT, Directeur et Mr WANNIEUWENHUYZE, animateur.

Points importants : - 81 jeunes suivis de 16 à 25 ans avec une majorité de femmes, et 257 entretiens  
- 28 % ont aucun moyen de locomotion  
- 26 % seulement ont un logement autonome  
- 42 % sont sans emploi

pour les logements FJT : exposé de Mr BERTIN, Directeur de l'action sociale

Points importants : - les logements sont occupés presque à 100%  
- pas de dégradation mais parfois nécessité d'un accompagnement pour l'entretien  
- arrivée dans le logement souvent par la prise d'emploi chez un commerçant ou artisan local  
- séjour entre 1 et 2 ans (+ long que sur Granville)

De plus, il est précisé :

- le rôle important de l'accompagnement social réalisé
- pas d'élément pour une extension à court terme
- par contre ce type de logements fait école dans d'autres collectivités du Sud Manche

21h30 : reprise de l'ordre du jour

◆ COMPÉTENCES

- Contrat de territoire (avec le Conseil Général)

Suite à la délibération lors de la dernière réunion communautaire sur ce sujet et la modification demandée par la Sous-Préfecture dans le libellé, la commune de Saint Jean des Champs a formulé une demande en proposant le remplacement de la compétence

**«toute étude d'ensemble concourant à l'aménagement de l'espace sur le territoire communautaire»**

par **«étude de d'ensemble concourant à l'aménagement de l'espace sur le territoire communautaire dans le cadre du contrat de territoire».**

Vote à l'unanimité de l'assemblée sur le texte proposé.

- **Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont Saint Michel - Statuts et adhésion**

Rappel de son objet : mise en oeuvre du projet de Pays ou de la charte de développement notamment pour les projets de développement économique «d'intérêt supracommunautaire» intéressant au moins 2 communautés de communes.

Suite à une première délibération du conseil d'administration du Pays de la Baie, les services de la Sous-Préfecture ont demandé une modification du texte des nouveaux statuts et des délibérations à prendre. Après consultation d'un service juridique spécialisé, le Conseil d'Administration du Pays a délibéré de nouveau le 1er février (texte remis aux membres) pour proposer les 3 modifications suivantes :

- Les Communautés de Communes doivent prendre une nouvelle compétence dont l'objectif est le développement équilibré du territoire du Pays de la Baie
- Les Communautés de Comunes doivent modifier leurs statuts afin qu'elles puissent intervenir dans le cadre de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée au nom et pour le compte de ses communes membres et à leur demande ainsi qu'auprès de Syndicat Mixte ou de tout autre organisme de coopération.
- les communes seront sollicitées par Communauté de Communes pour donner leur accord sur ces modifications et son adhésion au syndicat mixte.

Après discussion, vote à l'unanimité sur la délibération proposée.

Après le vote des communes, la Communauté de Communes délibérera de nouveau sur l'adhésion au syndicat mixte, sur les statuts et sur la désignation de ses représentants.

Toujours pour le Pays de la Baie, et par vote à l'unanimité, l'assemblée se prononce aussi favorablement pour une participation aux financements des nouveaux projets LEADER, présentés par la communauté de communes pendant la période 2007 – 2013, en contrepartie des aides européennes apportées.

Mr le Président fait part enfin du montant inchangé de la cotisation 2008 pour le Pays de la Baie et le programme Leader +.

- **Syndicat mixte des bassins versants des côtiers granvillais**

La Communauté de Communes (avec 4 autres communautés) est adhérente de ce syndicat mixte avec actuellement la compétence suivante : «gestion et suivi du contrat territorial», ce contrat étant un outil de programmation quinquennale mis en place par l'agence de l'eau pour la reconquête de la qualité des eaux.

Fin juin 2008, il est prévu de remplacer ce contrat territorial par un contrat global avec élargissement des compétences du syndicat afin de pouvoir initier, mettre en place et suivre toutes démarches destinées à favoriser la mise en place d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et de ses milieux associés.

Après discussion, le conseil communautaire avec 1 abstention

=> approuve le transfert de la compétence visant à l'initiation, la mise en place et le suivi de toutes démarches destinées à favoriser la mise en place d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et de ses milieux associés.

=> demande que les conseils municipaux des communes adhérentes soient consultés sur ce transfert de compétence conformément aux dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis devant intervenir dans un délai de trois mois.

Après l'avis des conseils municipaux, la communauté de communes sera appelée à délibérer sur la modification des statuts du syndicat mixte.

N.B. - dernière minute : le 15 février, Mr le Maire de St Jean des Champs interpelle directement le syndicat mixte pour revoir cette modification de compétence.

### ◆ VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Mr le Président expose à l'assemblée les difficultés rencontrées au sujet du programme 2008 : selon la DDE d'Avranches, les enrobés proposés sont assimilés à des travaux d'entretien, donc sans DGE et peut être sans FCTVA (fonctionnement). Vu ces éléments, après réunion des maires avec la DDE et rendez-vous avec Mr le Sous-Préfet, VRD Services en charge de ce dossier pour la communauté de communes propose un nouveau projet avec grave bitume et enduit superficiel, à priori éligible à la DGE. Le surcoût est de l'ordre de 5%.

Après discussion et éléments complémentaires apportés par Mme Lechevalier, Vice-Présidente chargée de la voirie, l'assemblée à l'unanimité accepte ce nouveau projet.

Mr le Président fait également part de 2 précisions complémentaires :

- lancement comme en 2007 à cette époque, de la procédure d'appel à maîtrise d'ouvrage pour le programme 2008 selon la procédure adaptée.
- Nécessité pour l'ensemble des communes de vérifier le classement en voirie communale de leurs voiries inscrites au programme d'ensemble de la voirie d'intérêt communautaire. En effet, les chemins ruraux ne peuvent pas par nature être inclus dans la voirie communautaire et sont automatiquement exclus de la DGE.

### ◆ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2008

Présentation par Mr Retaux, Vice-Président chargé des finances de la liste des demandes de subventions 2008 pour les associations d'intérêt communautaire, à savoir :

ADMR	6 787 €
Amicale Gaule Haylande	400 €
Amicale Sapeurs Pompiers	2 180 €
Amitiés Echanges et communication	1 300 €
Association Côte d'Emeraude Manche Leucémie	500 €
Association Donneurs de sang	612 €
Association Haylande d'Attelage	240 €
Banque Alimentaire	500 €
Comice Agricole	2 264 €
Comité de Jumelage	2 050 €
Culture en Pays Hayland	6 000 €
ADPCR	250 €
Ecole cantonale de musique	2 345 €
ESH (poste d'animateur)	13 900 €
Foyer du Collège (voyages)	1 490 €
Foyer du Collège (activités culturelles)	1 500 €
Foyer du Collège (équitation)	4 000 €
Foyer du Collège (piscine)	2 800 €
Mission Locale (salon pour l'emploi)	416 €
Musique Lucernaise	2 000 €
Société Agriculture de l'Avranchin	160 €
SHR	549 €
Syndicat d'Initiative	19 000 €
UNSS Collège (activités sportives)	1 000 €
USC Canine La Haye Pesnel	480 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 723 €</b>

Les subventions ne seront versées qu'aux associations qui auront fourni le bilan de leurs activités 2007 et un prévisionnel 2008

Des précisions sont apportées par Mr le Président pour argumenter quelques modifications dans les montants proposés.

Après discussion, à l'unanimité, vote favorable à ces demandes.

Il est également précisé que des demandes ponctuelles peuvent toujours être faites en cours d'année par d'autres associations pour des actions en cohérence avec les compétences communautaires.

#### ◆ **CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE CAF**

Vu l'échéance au 31 décembre 2007 de notre contrat enfance, la CAF propose à la communauté de communes, avec l'ensemble des communes concernées sur le canton par des activités périscolaires CLSH, soit Saint Jean des Champs, La Haye Pesnel, Folligny, un nouveau contrat enfance jeunesse pour 4 années, soit 2008 – 2011 .

Ce projet va faire l'objet d'un diagnostic partagé de territoire pour définir les axes de développement sur la période contractuelle.

S'agissant de la communauté de communes, l'assemblée autorise par un vote à l'unanimité Mr le Président à signer ce contrat qui concerne le Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire.

#### ◆ **CONVENTION BANQUE ALIMENTAIRE DEPARTEMENTALE**

Après l'exposé des motifs qui précise notamment les engagements financiers de cette convention en contrepartie de l'aide alimentaire apportée aux familles ressortissantes de notre communauté de communes, l'assemblée communautaire autorise à l'unanimité Mr le Président à signer la convention.

Mme Ménage, déléguée communautaire, responsable de l'antenne de la banque alimentaire sur La Haye Pesnel, apporte des précisions complémentaires sur le fonctionnement actuel, notamment l'achat sur 3 années de 10 conteneurs isothermes nécessaires pour respecter les règles d'hygiène des services vétérinaires.

#### ◆ **CONVENTION OSE**

Mr le Président et Mme Lechevalier (Vice-Présidente chargée des chemins de randonnée), informent l'assemblée de la signature par délégation de la nouvelle convention avec l'association intermédiaire OSE de Granville, période janvier 2008 – décembre 2010, afin de permettre l'entretien régulier des chemins de randonnée mais aussi et dorénavant des petits cours d'eau, rouverts par l'association de pêche locale.

#### ◆ **SIRTOM DE LA BAIE ET DE LA VALLÉE DU THAR**

Mr Retaux, Vice-Président chargé du SIRTOM, informe l'assemblée de l'évolution des services en cours, à savoir :

=> l'étude de la mise en place prochaine des sacs transparents pour les particuliers afin de favoriser le tri à domicile.

=> l'étude technique en cours par le SIRTOM avec la DDASS et la DDE sur l'implantation d'une antenne expérimentale pour une année avec dépôt de bennes sur Folligny, (champ de foire ) pour les communes nord de la communauté de communes (Saint Jean des Champs, Folligny, Equilly, Beauchamps).

#### ◆ **SPANC – EVOLUTION DES CONTROLES**

En l'absence de Mr Guillard, Vice-Président chargé du SPANC, Mr le Président fait part des observations émises lors de la dernière réunion de la commission SPANC, le 7 février 2008, notamment

=> les difficultés pour les contrôles (problèmes d'adresses et de lieux-dits, absences pour les résidences secondaires, non préparation du site à contrôler, refus d'être contrôlés, refus de paiement).

=> le nombre important d'installations anciennes et non conformes mais sans pollution démontrées ce qui exclut les possibilités de travaux obligatoires.

=> les situations particulières à prendre en compte, exemple : personnes seules et très âgées avec des installations non conformes.

La commission a demandé au technicien de travailler davantage en concertation avec les maires concernés afin de faciliter les contrôles et régler les difficultés.

Les contrôles en cours concernent Sainte Pience puis ensuite Subligny.

#### ◆ **TRAVAUX ENTRETIEN 2008**

pour les gîtes de Le Luot : 3 000 € pour le maintien aux normes (carrelage, tapisserie, équipements de cuisine)

pour les logements du haras : Mr Lenoan, Vice-Président de la communauté de communes chargé des travaux précise les travaux et achats effectués pour un montant TTC de 1863,47€ .

## ◆ QUESTIONS DIVERSES

### \* Convention communauté de communes et association Culture en Pays Hayland

Sur la demande de Mme Rousseau, Présidente de l'association, un avenant est prévu à la convention afin de l'adapter à celle triennale entre l'association et les services culturels du Conseil Général mais aussi préciser l'utilisation de la salle «Espace du Bocage».

### \* Emploi aidé Syndicat d'Initiative

Emploi CAE - 20 heures du 1er février au 31 juillet 2008 avec embauche par le syndicat d'initiative. Les conditions de prolongation de cet emploi vont se reposer dès le 1er août en pleine saison touristique

### \* Affaires économiques

=> Mr Villain, Vice-Président chargé des affaires économiques précise l'achat d'un terrain de 1 500 m<sup>2</sup> sur la zone artisanale par un artisan ravaleur et dépôt du permis de construire pour son atelier. Les branchements «eau et électricité » sont à réaliser en urgence par la communauté de communes.

=> Mr le Président demande à l'assemblée l'autorisation de signer par délégation les compromis de vente de terrain (jusqu'à 1 500 m<sup>2</sup>) sur la zone lors de demandes urgentes d'acquéreurs. Vote favorable à l'unanimité.

=> Mr le Président précise enfin la nécessité pour la prochaine assemblée de travailler rapidement sur la viabilisation de la partie de la zone restée en terrain agricole afin de la rendre accessible aux clients potentiels.

### \* Délibération aire des gens du voyage du 7 février 2006

Afin de faciliter l'accès au terrain, l'assemblée à l'unanimité accepte de redélibérer sur le tarif de 50 € pour 2 semaines au lieu de 100 € précédemment.

### \* Liste des dépenses à régler en investissement

Vote à l'unanimité de l'assemblée pour les dépenses suivantes :

LTM 35	Cylindre barrière centre équestre	138,25
SAS Avranches	Signalétique RAM/BIB à St Jean	166,32
WATTELEZ	Protections salle de gymnastique	184,95
ASSISTECH	Logiciel antivirus médiathèque	349,69
BA	Bacs banque alimentaire	592,00
COSSE Serge	Fenêtre logement haras	1 639,47
DDE	Solde honoraires voirie 2005	266,00
DESBOUILLONS	Cuisinières gîtes Le Luot	750,00
HALLAIS Y	Aménagement pour évacuation des eaux pluviales	2 612,78
HALLAIS Y	Aménagement pour récupération des eaux de ruissellement du parking	3 171 ,91
THEROUX	Remboursement caution gîte Hocquigny	433,00

### \* Autres questions diverses votées à l'unanimité

- Arrêt de la régie bibliothèque Folligny
- Indemnité de conseil nouveau receveur
- Encaissement d'une participation de Mme BARBOT aux travaux de remise en état du logement place de l'église à la Haye Pesnel : 249,05€
- Participation à MUTAME NORMANDIE pour 2 agents (82,97 pour l'année 2008)

### \* Information sur les décisions prises par délégation au Président

- Emprunt CRCA 22 250 € - Opération médiathèque (taux = 4,69%)
- Renouvellement ouverture de crédit – 300 000€
- Location logement rue de Presbytère à Mme BARBOT et son fils
- Convention OSE

Avant de clôturer la réunion, Mr le Président tient à remercier les délégués communautaires, les Vice-Présidents, et le personnel pour le travail effectué sur les 7 années avec les voeux de bonne retraite aux élus qui ont choisi d'arrêter et ceux de réussite à ceux qui repartent aux élections prochaines.

Fin de séance à 23heures.